
Programme de Formation

Formation Référent harcèlement sexuel et agissements sexiste du CSE : rôle en matière de prévention des risques et gestion de crise

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux membres du CSE/CSSCT, qu'ils soient élus ou suppléants, et qui ont été désignés pour assurer le rôle de Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes. Il est également recommandé que les membres de la direction, les responsables RH et les membres du service de prévention de l'entreprise participent à cette formation.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes en entreprise.
- Connaître les obligations légales de l'employeur en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Comprendre le rôle et les missions du Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes.
- Connaître les compétences requises pour être Référent.
- Savoir mettre en place les mesures de prévention à mettre en place en entreprise.
- Connaître les étapes de la gestion de crise en cas de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Savoir communiquer et gérer les relations avec les différentes parties prenantes.
- Être capable de mettre en place des mesures d'accompagnement pour la victime et le(s) témoin(s).
- Savoir protéger les données personnelles des victimes et des témoins.



Description

I. Introduction :

- Présentation de la formation et des objectifs
- Tour de table pour permettre aux participants de se présenter

II. Rappel des fondamentaux :

- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les enjeux de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes en entreprise
- Les obligations légales de l'employeur en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

III. Rôle du Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes :



- Présentation du rôle et des missions du Référent
- Les compétences requises pour être Référent
- Les conditions de mise en place du Référent
- La relation avec les acteurs de la prévention et de la gestion du harcèlement sexuel et des agissements sexistes en entreprise

IV. Prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes :

- Les mesures de prévention à mettre en place en entreprise
- Le rôle de la CSSCT et du CSE dans la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les actions de sensibilisation et de formation à destination des salariés et des managers

V. Gestion de crise :

- Les étapes de la gestion de crise en cas de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- La communication et les relations avec les différentes parties prenantes (victime, auteur, employeur, services de l'Etat, etc.)
- La mise en place de mesures d'accompagnement pour la victime et le(s) témoin(s)
- La protection des données personnelles des victimes et des témoins

VI. Modalités d'évaluation et de suivi :

- Les modalités d'évaluation des acquis de la formation
- Les modalités de suivi des actions de prévention et de traitement du harcèlement sexuel et des agissements sexistes en entreprise

VII. Conclusion :

- Bilan de la formation
- Échanges avec les participants sur les actions à mettre en place dans leur entreprise

★ **Prérequis**

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour suivre cette formation, mais il est recommandé que les participants aient une connaissance générale de l'environnement professionnel et des enjeux liés à la prévention des risques psychosociaux.



Modalités pédagogiques

La formation peut être dispensée en présentiel ou à distance, en fonction des besoins et des contraintes des participants. Les moyens pédagogiques utilisés peuvent inclure des exposés interactifs, des exercices pratiques, des mises en situation, des études de cas, des vidéos, etc.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens et supports pédagogiques qui pourront être utilisés pour cette formation d'un jour pour le Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes sont :

- Des exposés théoriques animés par le formateur pour introduire les notions de base et les aspects réglementaires.
- Des études de cas, des mises en situation et des jeux de rôles pour permettre aux participants de s'approprier les connaissances théoriques et de développer leurs compétences pratiques.
- Des supports écrits pour fournir des informations de base et pour servir de guide pratique aux participants.
- Des vidéos, des diaporamas et des documents pour illustrer les concepts et les situations.
- Des discussions en groupe et des échanges d'expériences pour permettre aux participants de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres.
- Des outils interactifs tels que des sondages et des quiz pour permettre aux participants d'évaluer leur compréhension de la matière et d'interagir avec le formateur et les autres participants.

Le formateur utilisera une variété de moyens et de supports pédagogiques pour rendre la formation interactive, dynamique et efficace.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation des acquis : des quiz, des exercices pratiques et des mises en situation pourront être proposés afin de mesurer les acquis des participants.
- Suivi : des indicateurs de suivi pourront être proposés afin de permettre aux participants d'évaluer l'efficacité des actions de prévention et de traitement mises en place dans leur entreprise.